



**BROQUERE - De CLERCQ - COMTE -
MAZEL - GUIRAUDOU - DEMOUGIN**
Société d'Avocat Inter-Barreaux ALES - NIMES
05, rue d'Avejan - 30100 ALES
Tél : 04.66.52.00.09 - 04.66.76.39.20 - Fax : 04.66.76.39.21
<http://akcio-avocats.com>

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

EN UN SEUL LOT

à ALES (30)

13, rue Paul Valéry

**D'un APPARTEMENT de type T4
+ GARAGE**

Formant les lots n° 12 (174/1.000^{èmes}) et n° 7 (22/1.000^{èmes})
dans une immeuble en copropriété, cadastré Section CA n° 832
pour 04a 32ca

Mise à Prix : 80.000 Euros
Outre les charges

VENTE fixée devant le Juge de l'Exécution près le Tribunal
Judiciaire d'ALES - Palais de Justice - 03, place Henri Barbusse
Le Mardi 22 Juin 2021 à 14 heures

Visite assurée par la SELARL ACTION JURIS 30,
Huissier de Justice à ALES, sur place le : 15 Juin 2021 de 10h à 11h 30.

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au barreau d'ALES et sur justification d'un chèque de banque à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats ou d'une caution bancaire de 10% du montant de la mise à prix, sans que cette garantie puisse être inférieure à 3.000 €.

Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au greffe du TRIBUNAL JUDICIAIRE D'ALES - Place Henri Barbusse, ainsi qu'au cabinet de l'avocat poursuivant la vente, ci-dessus mentionné.

IL SERA PROCEDE A LA REQUETE DE :

FEDERATION DU PARTI SOCIALISTE DU GARD (FPSG) Association inscrite sous le n° 384 616 835 00011 dont le siège est 1195, avenue du Maréchal Juin à NIMES (30900) agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège.

Ayant pour Avocat la SCP BROQUERE - DANTHEZ - de CLERCQ - COMTE - MARTINEZ - BONITZER - GUIRAUDOU, Avocat aux Barreaux de NIMES et d'ALES agissant par Maître Aude GUIRAUDOU, Avocat au Barreau d'ALES - 05, rue d'Avejan - 30100 ALES.

A la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur à la barre du TRIBUNAL DE JUDICIAIRE d'ALES de l'immeuble ci-après désigné :

Sis à ALES (30100) - 13, rue Paul Valéry, dans un ensemble immobilier, soumis au régime de la copropriété, cadastré section CA numéro 832 pour une contenance de 04a 32ca, les lots :

- n° 7 : garage, et les 22/1.000^{èmes}.
- n° 12 : Appartement et les 174/1.000^{èmes}.

Règlement de copropriété publié au service de la publicité foncière d'ALES le 27 Septembre 1978 volume 3195 numéro 25

L'appartement, situé au 2^{ème} étage, sans ascenseur comprend : Une cuisine, séjour, loggia, 3 chambres, salle de bains, wc.

Surface habitable : 84,08 m².

Taxe foncière : Environ 1.400 € / an.

Chauffage : Pompe à chaleur (climatisation réversible).

Occupation : Occupé par les propriétaires.

Le cahier des conditions de la vente contenant les clauses de l'adjudication, la description et les conditions de vente, dressé par AKCIO BDCC AVOCATS SCP (BROQUERE - de CLERCQ - COMTE - MAZEL - GUIRAUDOU - DEMOUGIN) peut être consulté :

- Au Greffe du TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE d'ALES.
- Au cabinet de AKCIO BDCC AVOCATS SCP (BROQUERE - de CLERCQ - COMTE - MAZEL - GUIRAUDOU - DEMOUGIN) demeurant 05, rue d'Avejan - 30100 ALES, avocat constitué poursuivant la vente.
- Ou en ligne sur le site internet : <http://akcio-avocats.com/espace.htm>

Signé : AKCIO BDCC AVOCATS SCP
(BROQUERE - de CLERCQ - COMTE - MAZEL - GUIRAUDOU - DEMOUGIN).

Imprimerie du Commercial du Gard - NIMES

Direction générale des finances publiques
 Cellule d'assistance du SPDC
 Tél : 0 810 007 830
 (prix d'un appel local à partir d'un poste fixe)
 du lundi au vendredi
 de 8h00 à 18h00



N° de dossier

Courriel : esi.orleans.ADspdc@dgfip.finances.gouv.fr

Extrait cadastral modèle 1

conforme à la documentation cadastrale à la date du 21/04/2015
 validité six mois à partir de cette date.

Extrait confectionné par : CENTRE DES IMPOTS FONCIER ALES

SF1501433524

DESIGNATION DES PROPRIETES

Département : 030				Commune : 007 ALES							
Section	N° plan	PDL	N° du lot	Quote-part Adresse	Contenance cadastrale	Renvoi	Désignation nouvelle				
							N° de DA	Section	n° plan	Contenance	
CA	0832			13 RUE PAUL VALERY	0ha04a32ca						
CA	0832	001	12	174/ 1000							
CA	0832	001	7	22/ 1000							

OBSERVATIONS DU SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE

Décrets modifiés du 4 janvier 1955 art. 7 et 40 et du 14 octobre 1955 art. 21 et 30
 Page 1 sur 1

**MINISTÈRE DES FINANCES
 ET DES COMPTES PUBLICS**

DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Département :
GARD

Commune :
ALES

Section : CA
Feuille : 000 CA 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 20/04/2015
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre
des impôts foncier suivant :

ALES
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE SAINT
PRIVAT DES VIEUX 30340
30340 SAINT PRIVAT DES VIEUX
tél. 04.66.78.45.45 - fax 04.66.87.42.89
cdf.f.ales@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr
©2014 Ministère des Finances et des Comptes
publics



**DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES**

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Département :
GARD

Commune :
ALES

Section : CA
Feuille : 000 CA 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/5000

Date d'édition : 20/04/2015
(fuseau horaire de Paris)

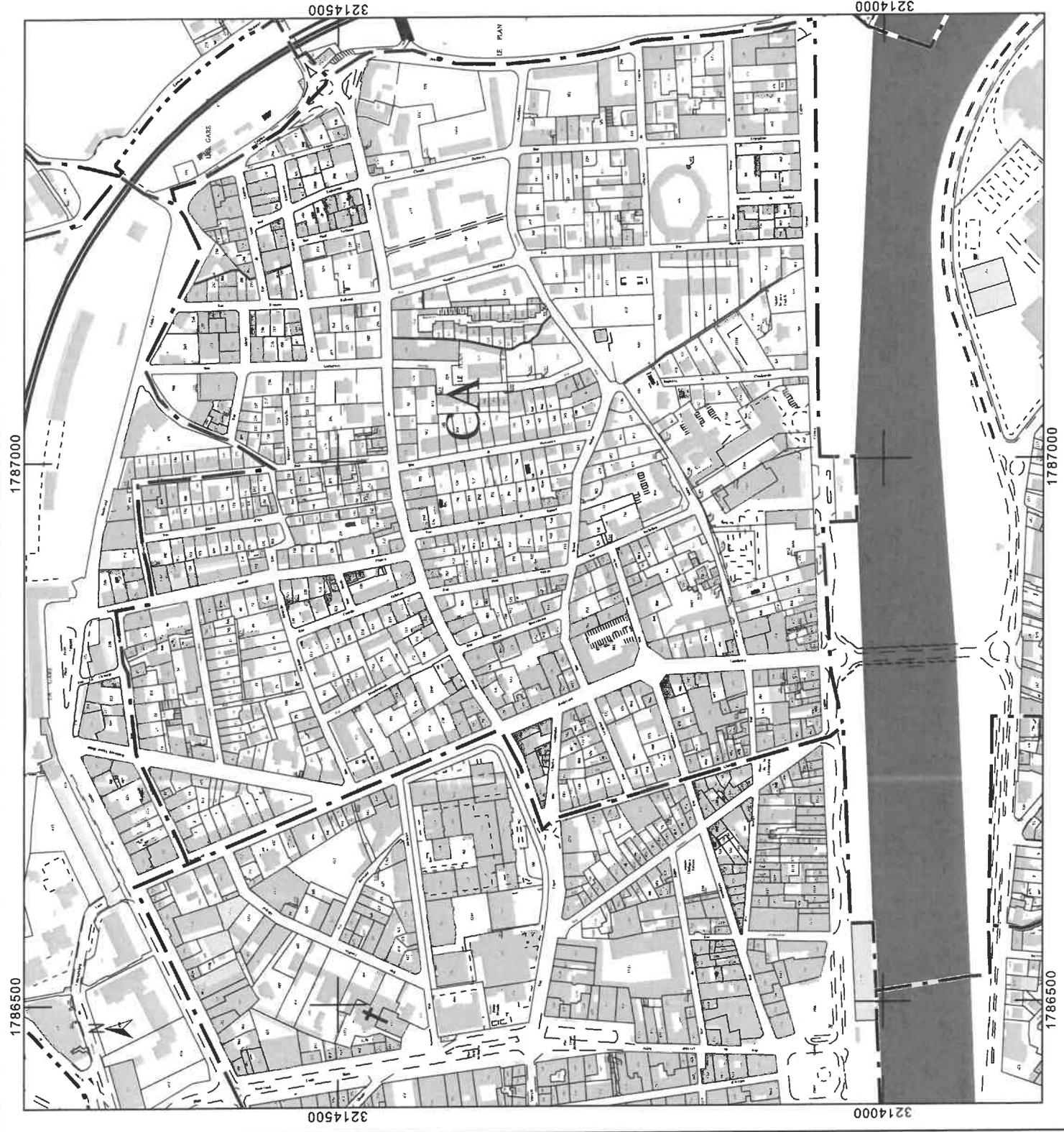
Coordonnées en projection : RGF93CC44

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre
des impôts foncier suivant :

ALES
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE SAINT
PRIVAT DES VIEUX 30340
30340 SAINT PRIVAT DES VIEUX
tél. 04.66.78.45.45 - fax 04.66.87.42.89
cdfif.ales@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr
©2014 Ministère des Finances et des Comptes
publics



REÇU 29 MAI 2015

République Française - Ville d'Alès



CERTIFICAT D'URBANISME INFORMATIF
DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE		Référence dossier
Type de la demande : CU a		N° CU 30007 15 0226
Demande déposée le 23/04/2015 Complétée le 23/04/2015		
Objet de la demande : Certificat d'urbanisme d'information.		Parcelles : CA832
Par :	SCP BDDC	
Demeurant à :	116 allée Norbert Wiener 30000 NIMES	
Représenté par :	Pour : Certificat d'urbanisme informatif	
Sur un terrain sis à :	13 Rue PAUL VALERY 30100 ALES	

Le Maire,

VU la demande susvisée

VU le code de l'urbanisme, notamment ses articles L 410-1, R 410-1 et suivants

VU la délibération du Conseil Municipal en date 24.06.2013 rapportant la délibération du 18.03.2013 approuvant le Plan Local d'Urbanisme de la Ville d'Alès rendu exécutoire par transmission en Sous-Préfecture le 26.06.2013 sous le n°13.06.13.4

VU le règlement de la Zone(s) : **U1h du PLU et Fucu du Tempéras du PPRI.**

VU la délégation de pouvoir et signature en date du 07.04.2014 rendue exécutoire par transmission en Sous-Préfecture le 08.04.2014 sous le n°2014/00350

CERTIFIE**ARTICLE 1 - Les règles applicables au terrain sont les suivantes :**

- **NATURE ET CONTENU DES DISPOSITIONS D'URBANISME APPLICABLES AU TERRAIN**
Le projet devra être conforme au règlement de la zone mentionnée ci-dessus.
- **DROIT DE PREEMPTION, ET BENEFICIAIRE DU DROIT**
- **DPU Simple – Commune d'ALES**

ARTICLE 2 - Taxes et contributions :

Les contributions ci-dessous pourront être prescrites :

- Par un permis, tacite ou explicite, de construire ou d'aménager, et en cas de non opposition à une déclaration préalable.
- Par un permis d'aménager, sous la forme de la participation forfaitaire définie par le c) de l'article L. 332-12

Participations préalablement instaurées par délibération

- Taxe d'aménagement (articles L. 331-1 et suivants du code de l'urbanisme)
- Participation pour raccordement à l'égout (article L. 332-6-1-2^{ème} -a du code de l'urbanisme)
- Participation pour la non réalisation d'aires de stationnement (articles L. 332-6-1-2^{ème} -b du code de l'urbanisme)

Date de la délibération :	03/12/12
Montant fixé à :	5 000 € (euros) par emplacement

Ce montant est actualisé tous les ans au 1^{er} novembre, en fonction de l'évolution de l'indice du coût de la construction (article L. 332-7-1 du code de l'urbanisme).

- Participation en programme d'aménagement d'ensemble - PAE (article L. 332-9 du code de l'urbanisme)
- Participation du constructeur en ZAC (article L. 332-11 du code de l'urbanisme)

Alès, Le **12 MAI 2015**

Le Maire
Pour le Maire
et par Délégation,
L'Adjoint à l'Urbanisme



François GILLES

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L. 2131-2 du code général des collectivités territoriales.



Selar ACTION JURIS 30

EXPEDITION

RCS NIMES 518 853 411 00016 / TVA N° 81 51885341100016

Noël PERON Patrick LASSEAUX Ghislain AMSELLEM Christophe BLAVIT
Huissiers de Justice Associés

Siège Social

11 avenue du Général de Gaulle – 30100 ALES
Tél : 08.91.67.68.11 – Fax : 04.66.52.13.61
Courriel : huissier-ales@actionjuris30.fr

Bureau Secondaire

5 Av Emmanuel D'Alzon – BP 14 – 30120 LE VIGAN
Tél : 04.67.81.14.65 – Fax : 04.67.81.88.80
Courriel : huissier-levigan@actionjuris30.fr

Site : www.actionjuris30.fr

PROCES VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MIL QUINZE

ET LE QUATORZE OCTOBRE

A QUINZE HEURES CINQ

L'AN DEUX MIL QUINZE

ET LE QUATORZE OCTOBRE A QUINZE HEURES CINQ

A LA REQUETE DE :

La **FEDERATION DU PARTI SOCIALISTE DU GARD**, Association inscrite sous le numéro 384 616 835, dont le siège social est situé à **NIMES (Gard)**, 1195, Avenue du Maréchal Juin, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège.

Ayant pour avocat, la société Professionnelle d'Avocats, **BROQUERE - DANTHEZ - de CLERCQ - COMTE - MARTINEZ BONITZER - GUIRAUDOU**, Avocats au Barreau de **NÎMES (Gard)** et **ALÈS (Gard)**, Associés, dont le cabinet principal est à **NÎMES (Gard)** Arche Bötti, Parc Georges Besse, 116 Allée Norbert Wiener (Gard), agissant par Maître Aude **GUIRAUDOU**, Avocat au Barreau d'**ALÈS (Gard)**, 05 rue d'Avéjan 30100 **ALÈS (Gard)**.

Agissant par application des articles L. 322-2, R. 322-1, L. 142-1 et L.142-2 du Code des Procédures Civiles d'Exécution,

Il est procédé ci-après au procès-verbal de description des lieux et notamment sur la commune **ALES (Gard)** 13 rue Paul Valery, consistant en un ensemble immobilier cadastré **section CA numéro 832 pour une contenance de 04 a 32 ca, les lots numéro 7 : garage et les 22/1000èmes et numéro 12 : appartement et les 174/1000èmes** appartenant à :

Qu'elle me requiert donc afin que je dresse toutes constatations utiles tendant à décrire le bien objet de sa sûreté, ainsi que les conditions matérielles d'occupation.

C'est pourquoi, déférant à la réquisition qui m'est faite,

Je, *Maître Christophe BLAVIT*, Huissier de Justice Associé, l'un des membres de la Société Civile Professionnelle "Noël PERON, Ghislain AMSELLEM, Christophe BLAVIT", titulaire d'un office dont le siège social est à ALÈS (Gard), 11 avenue du Général de Gaulle, Immeuble Le Chantilly et ayant bureau secondaire au VIGAN, 5, Avenue Emmanuel d'ALZON BP14, soussigné,

Me suis rendu et transporté les jour, mois, an et heure que dessus sur la commune **d'ALÈS (Gard) 13 rue Paul Valéry.**

Le cabinet d'Expertises Diagnostics Immobiliers AGENDA, en la personne de Monsieur MARINO Serge, dont l'établissement est à NÎMES (Gard) 483 avenue Jean Prouvé, que nous avons mandaté, a pu également procéder aux différentes expertises, analyses et bilans sur le bâtiment.

DESCRIPTION

Généralités :

Il s'agit d'un immeuble situé à environ cinq cent mètres du centre-ville commerçant de la ville d'ALÈS.

Cet immeuble est élevé sur trois niveaux (rez-de-chaussée, premier étage et second étage).

Il s'agit d'une petite copropriété abritant six appartements.

Sur mon interpellation, l' _____ m'indique qu'elle paie environ mille quatre cents euros de taxe d'habitation et mille quatre cents euros de taxe foncière.

La facture électrique s'élèverait à environ mille deux cents euros par an.

Le syndic serait le Cabinet REYNES situé à ALÈS (Gard), 8, Rue Michelet.

Cet appartement est chauffé à l'électricité au moyen d'une pompe à chaleur (climatisation réversible).

Il est à noter que le groupe se trouve en façade, à l'extérieur, et qu'aucune autorisation n'a été demandée à la copropriété pour l'installation de ce groupe à l'extérieur.

L'appartement est situé au dernier étage (second étage gauche) sans ascenseur, précision étant faite qu'il y a des demi-étages, de sorte que l'immeuble est un R+4 et que l'appartement est au deuxième étage.

L'appartement est constitué d'un dégagement qui dessert un salon, une cuisine, d'un WC et la partie nuit (qui est constituée d'une salle de bains et de trois chambres).

Cet appartement est actuellement occupé par ses propriétaires.



- 4 -

Selarl ACTION JURIS 30

Me Noël PERON – Me Patrick LASSEAUX - Me Ghislain AMSELLEM – Me Christophe BLAVIT
Huissiers de Justice Associés

APPARTEMENT

Dégagement :

Sol :

Le sol est recouvert d'un sol souple.
Les plinthes sont carrelées.

Murs :

Les murs sont peints.

Plafond :

Le plafond est peint.

Il accueille deux points lumineux.

Placard :

Dans ce dégagement, j'observe un placard fermé par deux portes peintes.

Dans ce dégagement, à proximité de la porte d'entrée, se trouvent bien entendu l'interphone et le tableau électrique avec disjoncteur.



W-C :

L'accès se fait par le dégagement et par une ouverture fermée par une porte, genre isoplane, peinte.

Sol :

Le sol est recouvert d'un sol souple.

Murs :

Les murs sont peints.

Plafond :

Le plafond est peint.

Composition de cette pièce :

Ce W-C se décompose en deux parties :

- Une première partie qui accueille une vasque sur un plan de travail carrelé avec mur carrelé à l'arrière de cette vasque. Au-dessus de cette partie carrelée, se trouve un point lumineux. Sous le plan de travail qui accueille cette vasque, se trouve un petit placard fermé par deux portes peintes.
- Dans la deuxième partie, se trouve une cuvette suspendue avec chasse d'eau intégrée dans le mur. La cuvette est équipée d'un abattant et couvercle. Dans cette partie, il existe un point lumineux au plafond.



Cuisine :

L'accès se fait par le dégagement et par une ouverture fermée par une porte coulissante enchâssant un verre translucide.

Sol :

Le sol de cette cuisine est habillé d'un sol souple.

Plinthes / murs :

Les plinthes et les murs sont peints.

Plafond :

Le plafond est peint.

Il enchâsse deux points lumineux.

Equipements :

J'observe une bouche d'aération dans cette cuisine.

Cette cuisine est équipée (plan de travail, placards de rangement ou tiroirs de rangement en partie basse, lave-vaisselle en partie basse, machine à laver. En partie haute, il existe également des éléments de rangement fixés dans le mur).

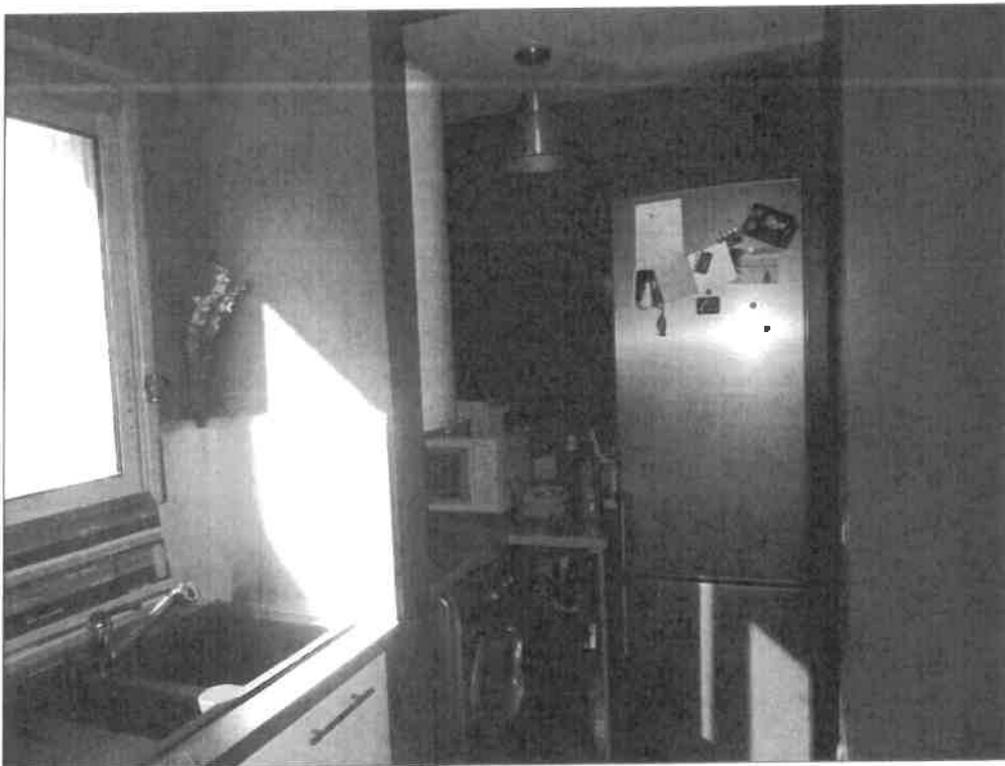
Cette cuisine est également équipée notamment :

- d'une plaque de cuisson électrique ELECTROLUX quatre feux,
- d'une hotte aspirante située au-dessus de cette plaque,
- d'un four,
- d'un évier avec deux bacs (un de moyenne dimension et un de petite dimension) enchâssé dans le plan de travail.

Dans cette cuisine, j'observe un cumulus fixé au mur d'une capacité d'environ cent cinquante litres.

Au-dessus de l'évier, j'observe une fenêtre composée de deux parties coulissantes en aluminium avec double-vitrage qui ouvrent à l'Ouest.

A l'extérieur, j'observe un volet roulant électrique.



- 8 -

Selarl ACTION JURIS 30
Me Noël PERON – Me Patrick LASSEAUX - Me Ghislain AMSELLEM - Me Christophe BLAVIT
Huissiers de Justice Associés

Pièce principale :

Elle est située au fond du dégagement. Elle est exposée Est / Ouest.

Sol :

Le sol est habillé d'un sol souple.

Murs :

Les murs sont peints. En partie haute d'un des murs, j'observe une unité murale de chauffage et climatisation.

Plafond :

Le plafond est peint avec point lumineux.

Côté Ouest, j'observe une grande baie fermée par deux parties coulissantes à double-vitrage, qui ouvrent sur un petit balcon qui donne sur la Rue Paul VALERY.

Au niveau de ce petit balcon, j'observe un garde-corps en plexiglas et aluminium.

A côté de cette baie, sur la gauche, il existe une fenêtre composée deux parties coulissantes à double-vitrage. A l'extérieur, se trouvent des volets roulants électriques.

Côté Est, il existe également une baie fermée par trois parties vitrées coulissantes en aluminium « à galandage ».

Ces trois parties coulissantes qui s'escamotent dans l'épaisseur de la cloison ouvrent sur une loggia.

Loggia :

Sol :

Le sol de cette loggia est habillé de carrés de bois.

Murs :

Les murs sont peints.

Plafond :

Au plafond, j'observe une structure avec plaques translucides qui assurent le couvert.

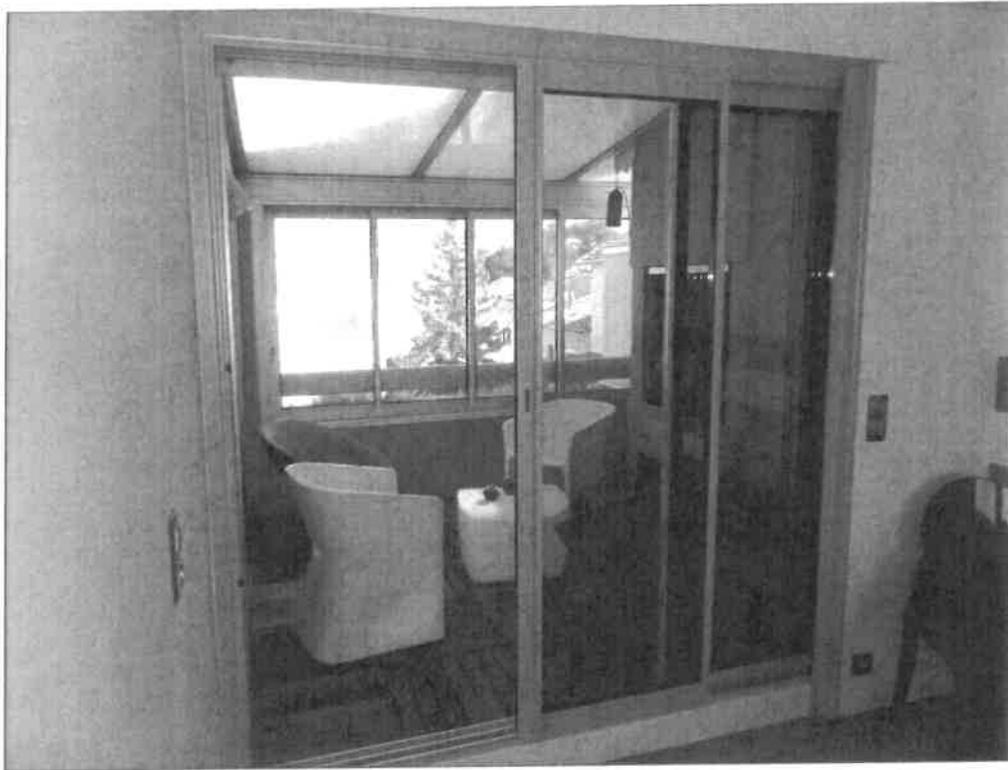
Côté Est, il existe là aussi une baie protégée et fermée par une fenêtre coulissante en quatre parties, en aluminium qui donne sur la cour arrière du bâtiment.

A l'extérieur, derrière ces fenêtres, se trouve un petit bac qui peut accueillir des fleurs.

Dans cette loggia, j'observe un barbecue.

Au salon, j'observe une unité murale de climatisation et de chauffage.





- 11 -

Selarl ACTION JURIS 30

Me Noël PERON – Me Patrick LASSEAUX - Me Ghislain AMSELLEM – Me Christophe BLAVIT
Huissiers de Justice Associés

Partie nuit

Petit dégagement :

A partir du premier dégagement susvisé, on accède au moyen d'une ouverture sur un petit dégagement qui dessert cette partie nuit.

Sol :

Au sol de ce petit dégagement, j'observe un parquet flottant stratifié.

Les plinthes sont en bois stratifié également.

Murs :

Les murs sont peints.

Plafond :

Le plafond est peint et accueille un point lumineux.

Salle de bain :

L'accès se fait à partir de ce petit dégagement par une ouverture fermée par une porte, genre isoplane, peinte.

Sol :

Le sol est recouvert d'un parquet flottant stratifié.

Murs :

Les murs sont soit carrelés soit peints.

Plafond :

Le plafond est peint.

Equipements :

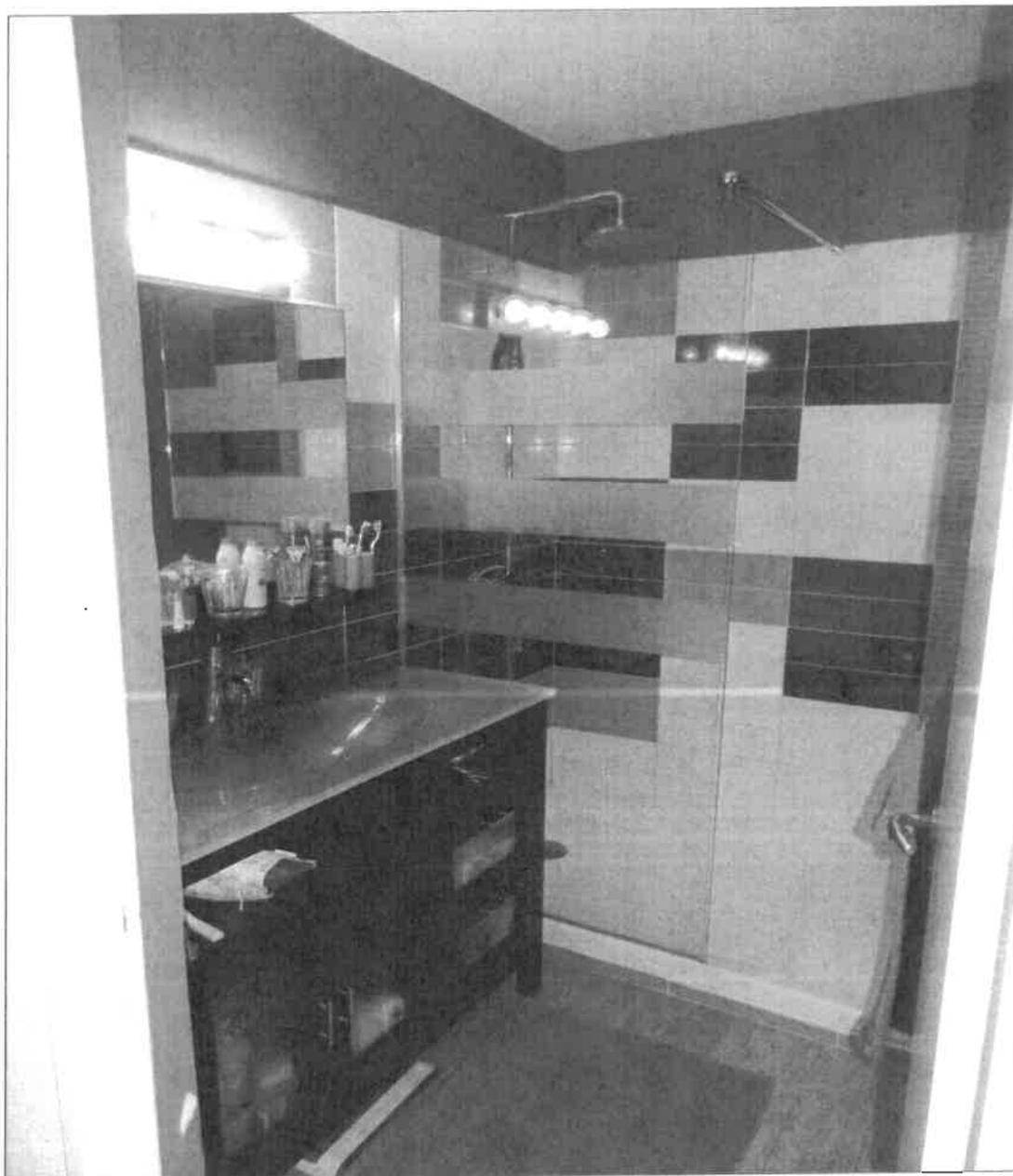
Cette salle de bains est équipée d'un meuble qui supporte un lavabo moulé dans un plateau en verre, d'un miroir mural au-dessus de cette vasque, d'une barre de points lumineux installée au-dessus de ce miroir.

Elle est également équipée d'une douche de grande dimension (environ un mètre soixante de long), style douche à l'italienne sauf que le receveur de douche est surélevé par rapport au sol.

Il existe bien entendu une paroi de douche qui protège notamment le lavabo.

Dans cette douche, j'observe un mitigeur chromé avec un gros pommeau de douche et une douchette.

Cette salle de bains est équipée également d'un radiateur ou sèche-serviettes chauffant.



- 13 -

Selarl ACTION JURIS 30

Me Noël PERON - Me Patrick LASSEAUX - Me Ghislain AMSELLEM - Me Christophe BLAVIT
Huissiers de Justice Associés

Chambre numéro un :

L'accès se fait à partir du petit dégagement et par une ouverture fermée par une porte, genre isoplane. Elle est mitoyenne avec la salle de bain.

Sol :

Le sol est recouvert d'un parquet flottant stratifié.

Les plinthes sont en bois stratifié également.

Murs :

Les murs sont peints.

Plafond :

Le plafond est peint.

Equipements :

Cette chambre est équipée d'une unité murale de climatisation réversible HITACHI.

Menuiserie :

Dans cette chambre, une fenêtre ouvre à l'Est, il s'agit d'une fenêtre en aluminium, deux parties coulissantes, double-vitrage.

A l'extérieur, le volet roulant est actionné à l'aide d'une manivelle.



Chambre numéro deux :

Elle est située au fond du petit dégagement.

L'accès se fait par une ouverture fermée par une porte, genre isoplane, peinte.

Sol :

Le sol est habillé d'un parquet flottant stratifié.

Les plinthes sont également en bois stratifié.

Murs :

Les murs sont peints.

Plafond :

Le plafond est peint.

Equipements :

Cette pièce est équipée d'une unité murale de climatisation réversible de marque HITACHI.

Menuiserie :

Dans cette chambre, une fenêtre en aluminium composée de deux parties coulissantes à double-vitrage, ouvre à l'Est.

A l'extérieur, j'observe un volet roulant actionné à l'aide d'une manivelle.



Chambre numéro trois :

Accès à la chambre :

L'accès se fait à partir du petit dégagement qui dessert une autre partie de ce dégagement dans laquelle, de part et d'autre, j'observe des placards fermés par deux portes coulissantes.

L'accès à la chambre numéro trois se fait par une ouverture fermée par une porte, genre isoplane, peinte.

Sol :

Le sol est habillé d'un parquet flottant stratifié.

Les plinthes sont en bois stratifié.

Murs :

Les murs sont peints.

Plafond :

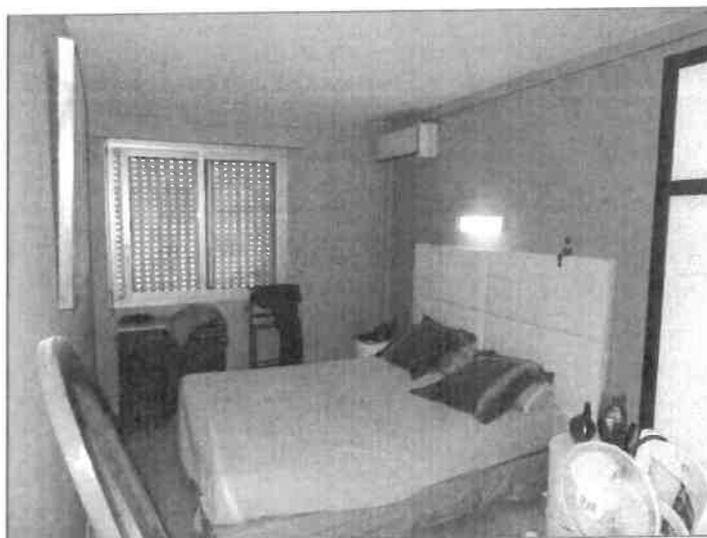
Le plafond est peint.

Equipement :

Cette pièce est équipée d'une unité murale de climatisation réversible de marque HITACHI.

Menuiserie :

Une fenêtre en aluminium composée de deux parties coulissantes à double-vitrage, ouvre à l'Est. A l'extérieur, j'observe un volet roulant actionné à l'aide d'une manivelle.



Observations générales :

Cet appartement est en bon état.

J'annexe au présent procès-verbal, en réponse à nos demandes, une lettre de la **Mairie d'ALÈS** (Gard) datée du 23 septembre 2015, contenant divers renseignements sur la parcelle.

Garage :

Ce bien immobilier comprend également un garage situé en rez-de-chaussée.

Ce garage est fermé par une porte basculante.

L'intérieur est à l'état brut.

Sol :

Au sol, j'observe une chape en béton.

Murs :

Les murs sont en béton banché.

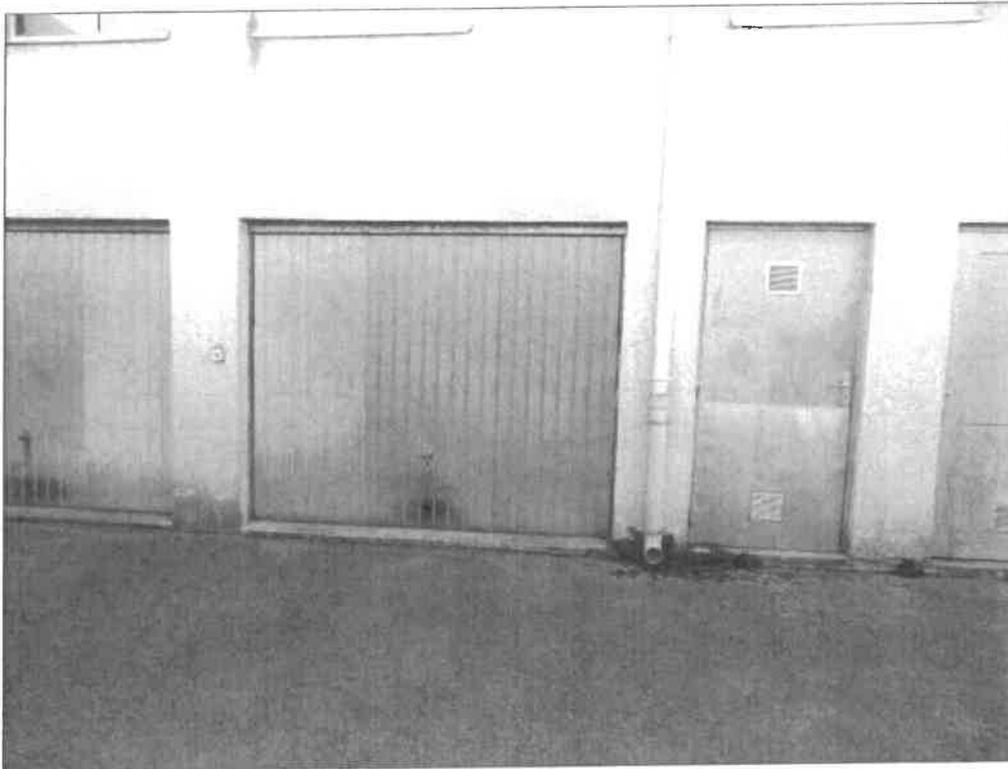
Plafond :

Au plafond, j'observe des carreaux de fibralith.

Séparation :

Au fond de ce garage, j'observe une cloison derrière laquelle s'étire une petite pièce dans le même état que le garage.

Elle est fermée par une porte en bois doublée de polystyrène d'isolation.



Telles sont mes constatations et de tout ce que dessus j'ai dressé le présent procès-verbal, fait pour servir et valoir ce que de droit à ma requérante que j'ai illustré au moyen de quinze clichés photographiques pris sur les lieux lors de mes opérations.

PIECE JOINTE :

- copie de la lettre de la **Mairie d'ALÈS** (Gard) datée du 23 septembre 2015, contenant divers renseignements sur la parcelle

COUT :

COMME IL EST INDIQUE À L'ORIGINAL. SOUMIS A LA TVA DONT LES DROITS SERONT REVERSES AU TRESOR PUBLIC AINSI QUE LA TAXE FORFAITAIRE S'IL Y A LIEU.

SOUS LES PLUS EXPRESSES RESERVES.

DONT ACTE.

Pour copie certifiée conforme à l'original

Selarl ACTION JURIS 30

M^e Christophe BLAVIT
Huissier de Justice Associé

*Actes Soumis -
Taxe Forfaitaire
Payé sur place*

